

# LES PLAFONDS

DE

## L'HOTEL DE VENTO, A MARSEILLE

Par M. le Dr L. BARTHÉLEMY

*Lettre à M. Bruguier-Roure.*

---

Monsieur et honoré Confrère, vous m'avez témoigné le désir d'avoir un fac-simile des deux plafonds peints qui existent depuis plusieurs siècles dans une maison de Marseille, pour être joint au mémoire que vous devez présenter au prochain Congrès de la Société française d'Archéologie, dont j'ai l'honneur de faire partie ; je m'exécute et je joins à cet envoi, ce qui ne nuira pas à votre travail, une notice sur le carrelage émaillé et peint qui se trouve aussi dans les deux salles où sont les plafonds en question.

Cette maison n'offre, à l'extérieur, rien de remarquable, son vestibule est très vaste et dallé en pierres froides dont le temps a usé les joints ; d'après une simple note écrite au siècle passé, cette maison existait en 1431, mais je ne puis dire à qui elle appartenait. La tradition rapporte que des fêtes auraient été données dans ces salles à Jean XXII et à Benoît XIII, lors de leur passage à Marseille, et que les échevins de cette ville y auraient tenu quelquefois leurs séances ; ceci pourrait

être vrai au temps où Charles Vento était viguier de Marseille, mais rien ne le démontre.

Ce qui est certain, c'est qu'une famille de Vento, venue de Gênes à Marseille, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, y était représentée dans le XVI<sup>e</sup> par les frères Parceval et Raynald Vento, riches marchands marseillais, qui partagèrent, en 1514, l'héritage de leur père Ade ou Adam Vento, consistant en terres et en deux grandes maisons contiguës, situées entre la place Vivaud et la rue de la Prison : l'une d'elles confrontait avec celle de Jacques Vento, leur oncle.

Ce qui est absolument vrai, c'est que Jacques Vento eut de sa femme, Georgette Doria, un fils appelé Louis, qui donna naissance à Charles Vento, lequel devint seigneur des Pennes et possédait réellement, en 1569, par héritage de son père ou par achat médiat d'une demoiselle Venture de Luca, la maison où se trouvent les plafonds peints et le carrelage dont il sera fait mention.

Cette maison, portant le n<sup>o</sup> 20 de la rue Ventomagy, passa dans diverses mains ; elle fut acquise de l'avocat Dessoliers, il y a un certain nombre d'années, par MM. les frères Gondran, qui y ont établi leur fabrique de liqueurs.

D'après des actes de prix-fait, malheureusement peu riches en détail, trouvés dans des protocoles de notaires, nous savons qu'à l'imitation des Italiens, les marchands marseillais décorèrent souvent de peintures leurs maisons d'habitation.

Dès 1319, Jacques de Chateauneuf fait peindre la sienne par Marin de Arsa, auquel il fournit les couleurs et qu'il paye à raison de 2 sous et 6 deniers par jour.

En 1353, c'est Hugues Niel, autre marchand de la ville, qui donne à peindre la boiserie d'un appartement

à Jean Bourguignon, pour le prix de 11 florins; le plafond, dit l'acte, doit être peint de diverses couleurs, et le pourtour de la salle en blanc et noir, à l'instar de celle de Jean de Saint-Jacques et de Gantelme Malet.

Un siècle plus tard, c'est le noble Pierre Pausan, aussi marchand, qui confie au napolitain Gentile le Vieux, beau-père du sculpteur François Laurana, la peinture d'un escalier en blanc et rouge de cinabre, et celle du plafond d'un appartement à deux poutres, sur chacune desquelles il peindra une bouche ouverte (mascaron) et sept armoiries au choix de Pausan, pour le prix de 6 florins et d'une demi-livre de cinabre.

A quelle date peut-on faire remonter la peinture des plafonds dont nous allons parler? Elle n'est pas antérieure à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, parce que jusques à cette époque les artistes marseillais ou étrangers ne peignirent qu'à la détrempe. Je dois la connaissance de ce fait à une longue étude qui m'a permis de fixer l'introduction à Marseille de la peinture à l'huile, *au moins pour les tableaux*, dans les dernières années de ce siècle, à l'artiste picard, Josse Lipherin.

Faute de documents, je me crois autorisé à attribuer la commande de la peinture des plafonds à Louis de Vento ou à son fils Charles, seigneur des Pennes, ou mieux peut-être à Antoine de Vento, qui fut premier consul de Marseille en 1608 et 1645.

Les plafonds un peu enfumés ont perdu leur éclat primitif, mais ils sont très bien conservés; on les trouve au premier étage dans deux grands appartements contigus à trois croisées, destinés sans doute à des réceptions d'apparat, à cause de leur riche ornementation.

*Première salle.* — Le plafond est soutenu par deux poutres sur lesquelles viennent s'appuyer de nombreuses

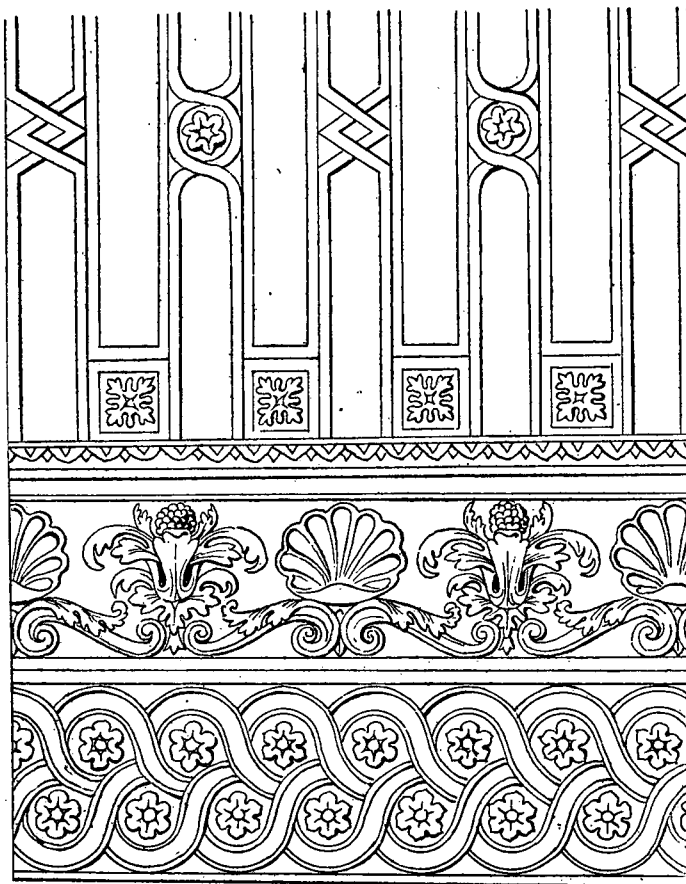
solives très rapprochées. La partie saillante de chaque poutre est décorée d'une torsade interrompue au milieu de sa longueur par une rosace blanche ayant sa partie centrale jaune ; chacune des parties latérales des poutres est ornée d'un motif d'architecture, qui court le long du plafond et l'encadre. Il est coupé sur chacune de ces parties par deux petits médaillons à pans coupés et en carrés longs, sur lesquels sont peints, dit-on, les travaux d'Hercule au nombre de neuf ; je n'ai pu m'en assurer par défaut d'échelle double.

Les solives peintes en grisaille, ainsi que le fond, sont bordées de filets blancs formant sur leur longueur divers entrelacs dont un ou deux alternatifs sont arrondis et contiennent une petite rosace ; les intervalles de ces solives sont ornés d'un fleuron à chaque extrémité.

Sur chaque solive, on trouve tour à tour un ou deux entrelacs formant les deux lettres A et V, que l'on pourrait appeler le monogramme d'Adam Vento, grand-oncle de Charles ou d'Antoine Vento ; ce n'est peut-être là qu'une simple coïncidence produite par l'entrelacement des filets et qui est sans importance. Je donne cette remarque pour ce qu'elle vaut.

*Deuxième salle.* — Elle ne diffère de la première que par les motifs d'ornementation qui sont totalement changés. Sur les parties saillantes des poutres, nous trouvons encore là une torsade, mais elle est double et plus décorée que la première, elle contient une rosace jaune au milieu de chaque circonvolution. Sur les deux parties latérales, dont le fond est couleur lie-de-vin, se détachent des coquilles marines et des rinceaux à feuilles d'acanthé, reliés par des volutes fleuronées ; le tout en grisaille et encadrant aussi tout l'appartement.

HOTEL VENTO, A MARSEILLE.

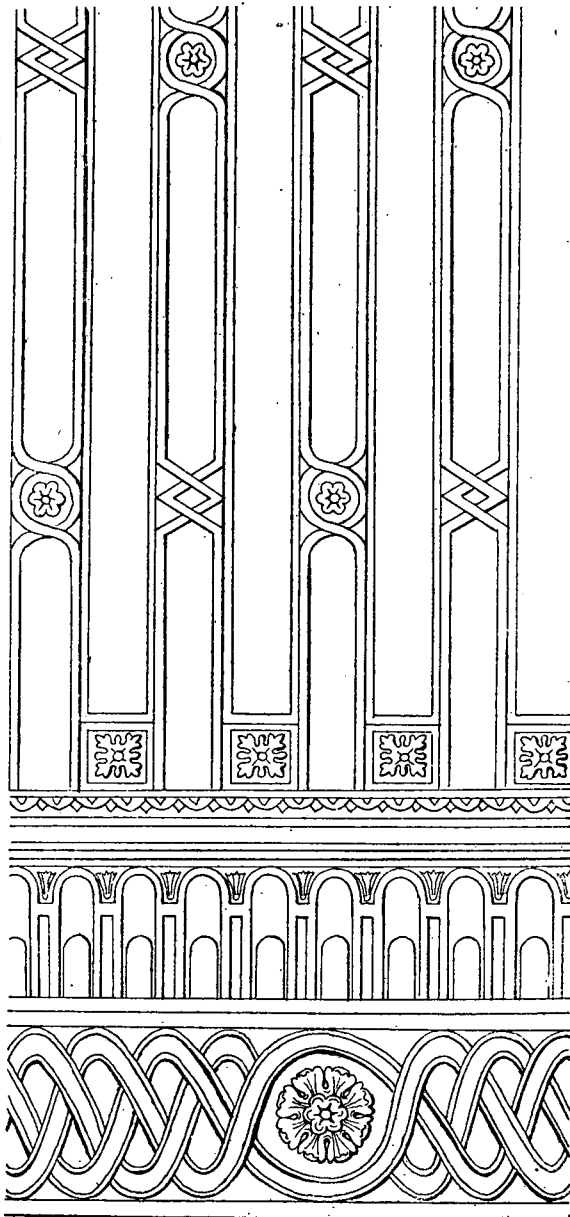


PLAFOND.

Première salle.

( Dessin de M. Laugier. )

HOTEL VENTC, A MARSEILLE.

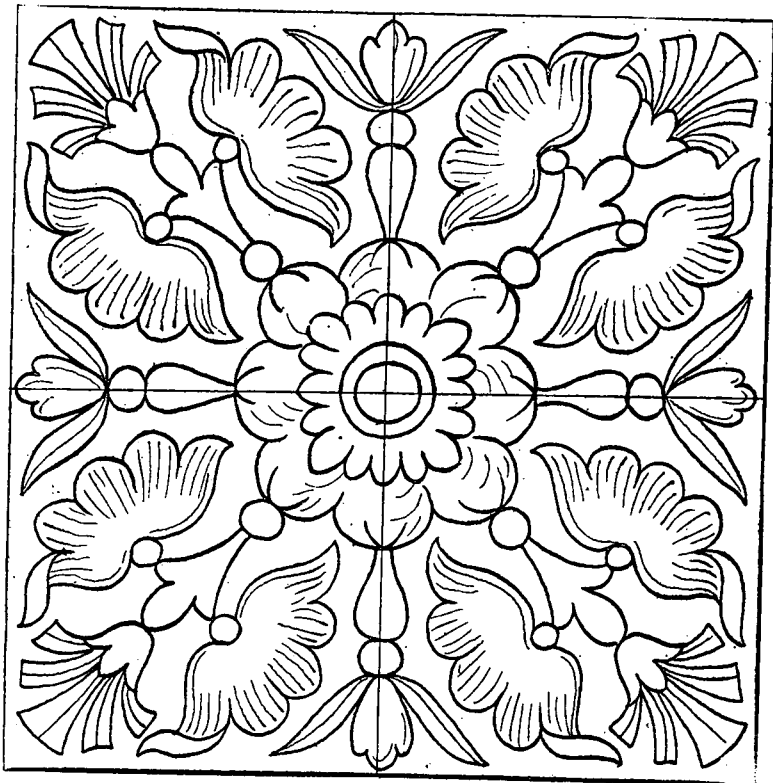
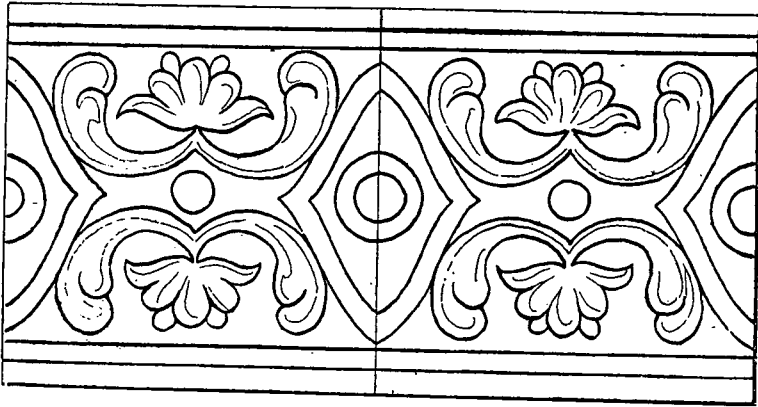


PLAFOND.

Deuxième salle.

( Dessin de M. Laugier. )

HOTEL VENTO, A MARSEILLE.

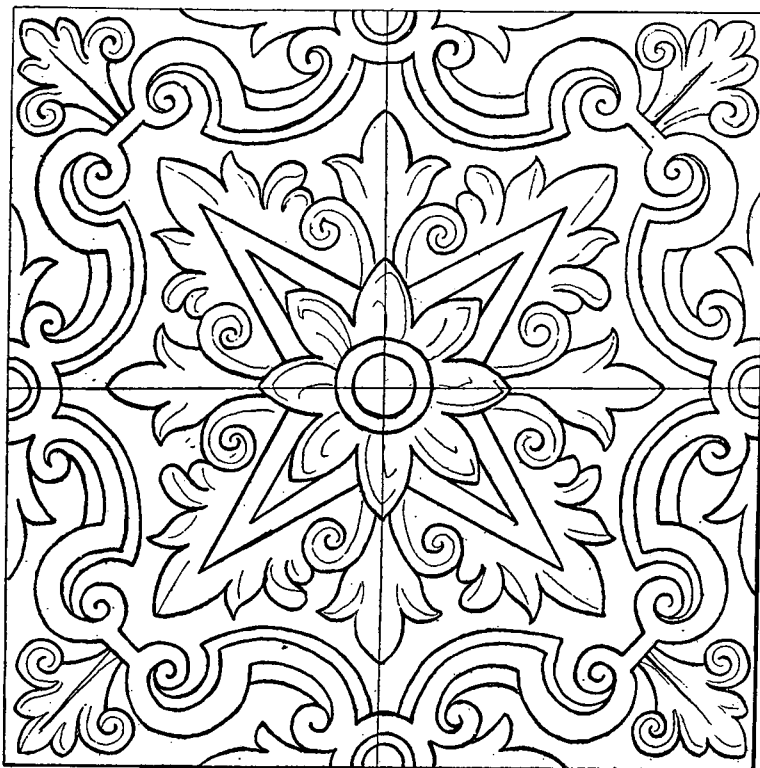
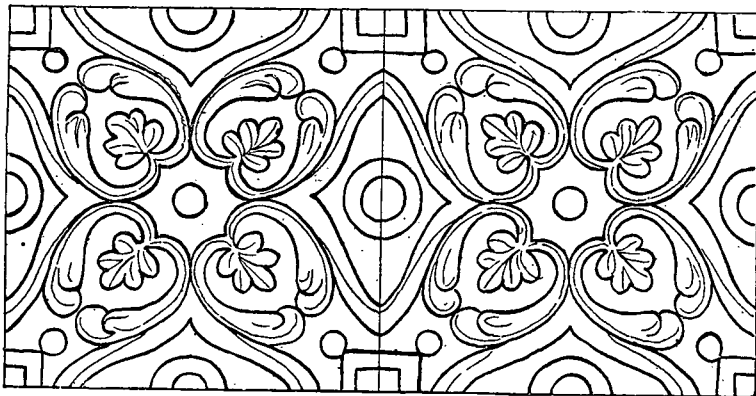


CARRELAGES.

N<sup>os</sup> 1 et 2, première salle.

(Dessin de M. Laugier.)

HOTEL VENTO, A MARSEILLE.



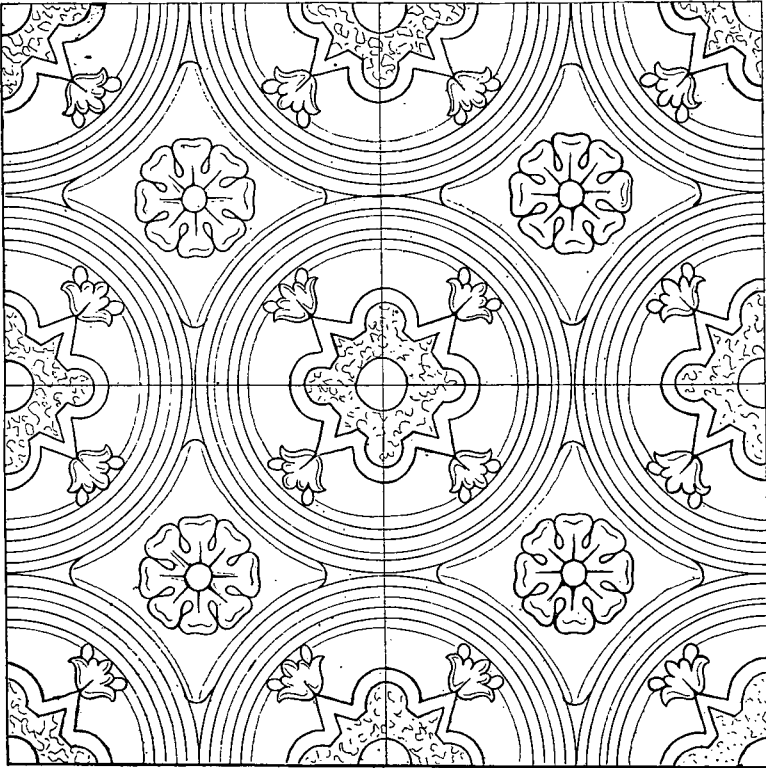
CARRELAGES.

N<sup>os</sup> 3 et 4, première salle.

(Dessins de M. Laugier.)



HOTEL VENTO, A MARSEILLE.



CARRELAGES.

N° 5, deuxième salle.

Réunion de quatre carreaux.

( Dessins de M. Laugier. )

Les solives sont peintes en jaune sur fond de même couleur; elles portent la même disposition de filets blancs, dont nous avons parlé dans la description de la première salle.

J'oubliais de vous dire que la première salle me paraît avoir subi, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, une modification qui consiste en une cheminée de marbre gris mélangé de marbre brèche et d'autres marbres rouge et noir formant mosaïque sur les montants, et en deux grands moulages au-dessus des portes, représentant des scènes mythologiques.

CARRELAGE.

Le carrelage émaillé et peint des deux salles est probablement contemporain des peintures des plafonds; il me paraît être de fabrique italienne. Je laisse aux connaisseurs le soin d'apprécier cette opinion et de la modifier ou corriger si elle est erronée, car je décline mon incompetence et ne veux prendre ici que le rôle de narrateur. Les carreaux ont de 0,125 à 132 de côté.

*Première salle.* — La bordure est en carreaux taillés en losange, elle encadre tout l'appartement.

La disposition des rangées allant d'une extrémité de la salle à l'autre est la suivante, d'après ce que l'on peut connaître par les carreaux restés intacts, car sur la plupart d'entre eux l'émail a disparu par usure en partie ou en totalité :

Cinq rangées du N <sup>o</sup>	1	} Le tout entremêlé de distance en distance du n <sup>o</sup> 4 pour couper la longueur des lignes.
Quatre id.	2	
Une id.	3	
Deux du N <sup>o</sup>	2	
Une id.	3	
Etc., etc.		

Le bas des fenêtres était pareillement garni des mêmes carreaux ; ils ont été enlevés dernièrement pour orner un cabinet de toilette.

*Deuxième salle.* — Elle était entièrement pavée de carreaux émaillés, ornés du riche dessin n° 5 ; une certaine partie existe encore dans les angles de la salle.

Je désire, Monsieur, que cette note soit agréable à Messieurs nos collègues du Congrès ; et comme il faut rendre à César ce qui est à César, je suis heureux de témoigner ici mes remerciements à M. Laugier, conservateur du cabinet des médailles de Marseille, qui a bien voulu, sur ma demande, dessiner et peindre les planches que je vous envoie.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

L. BARTHÉLEMY.

Marseille, 14 juin 1885.

---

# XXI

## NOTE

SUR

### LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DES DIOCÈSES DE LAON ET DE SOISSONS

Par **M. A. de FLORIVAL**

Président de la Société Académique de Laon

*Réponse à la 16<sup>e</sup> question*

---

La description des vitraux de la rose orientale de Notre-Dame de Laon, qui montrent la Vierge triomphante entourée du double cercle des apôtres et des vieillards de l'Apocalypse, tenant des phylactères et des instruments de musique, nous ayant obligé à rechercher les types similaires qui pouvaient exister encore autour de nous, nous dûmes étudier tout spécialement les représentations d'instruments de musique dans les monuments, les peintures et les manuscrits locaux. Résolu à ne décrire dans le premier fascicule des *Vitraux de Laon* (1) que les seuls instruments qui s'y trouvaient peints, nous fîmes, de quelques notes sur

(1) Par MM. de Florival et Midoux. Paris, Didron, 1882.